

Section III- Systèmes urbains et métropolisation

→ Deux aspects

1. Théorie des places centrales : l'origine des hiérarchies urbaines
2. La métropolisation : le rôle spécifique des métropoles

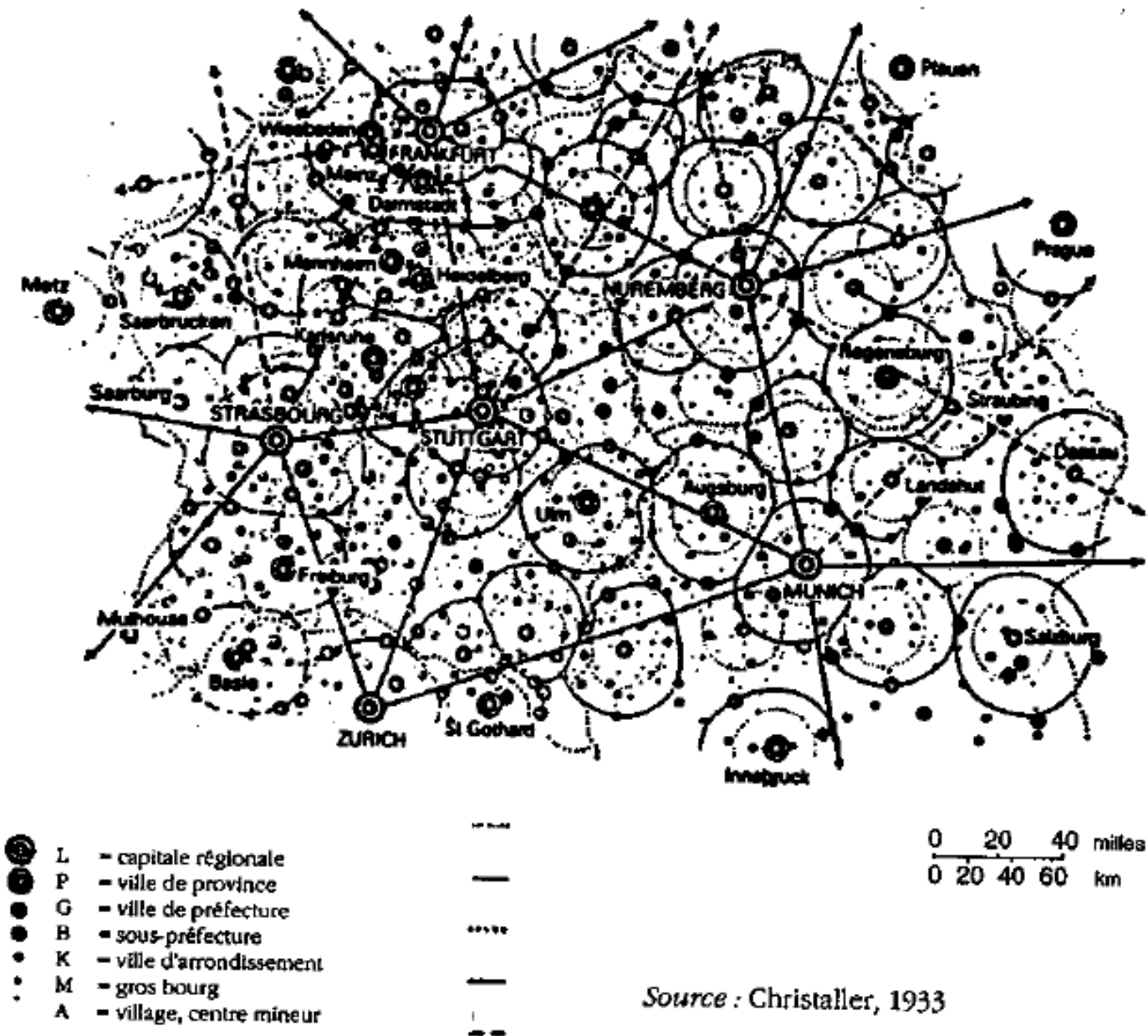
1) La théorie des places centrales

→ La théorie des « places centrales » de Christaller

- › Théorie des lieux centraux de Walter Christaller : 1933
 - Point de départ: l'organisation territoriale non aléatoire de l'Allemagne du Sud
- › Trois observations fondamentales
 - Existence de villes de tailles différentes
 - Les villes sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont de petite taille
 - La disposition spatiale régulière des semis urbains



Figure 4.2 : La hiérarchie des villes en Allemagne méridionale selon Christaller

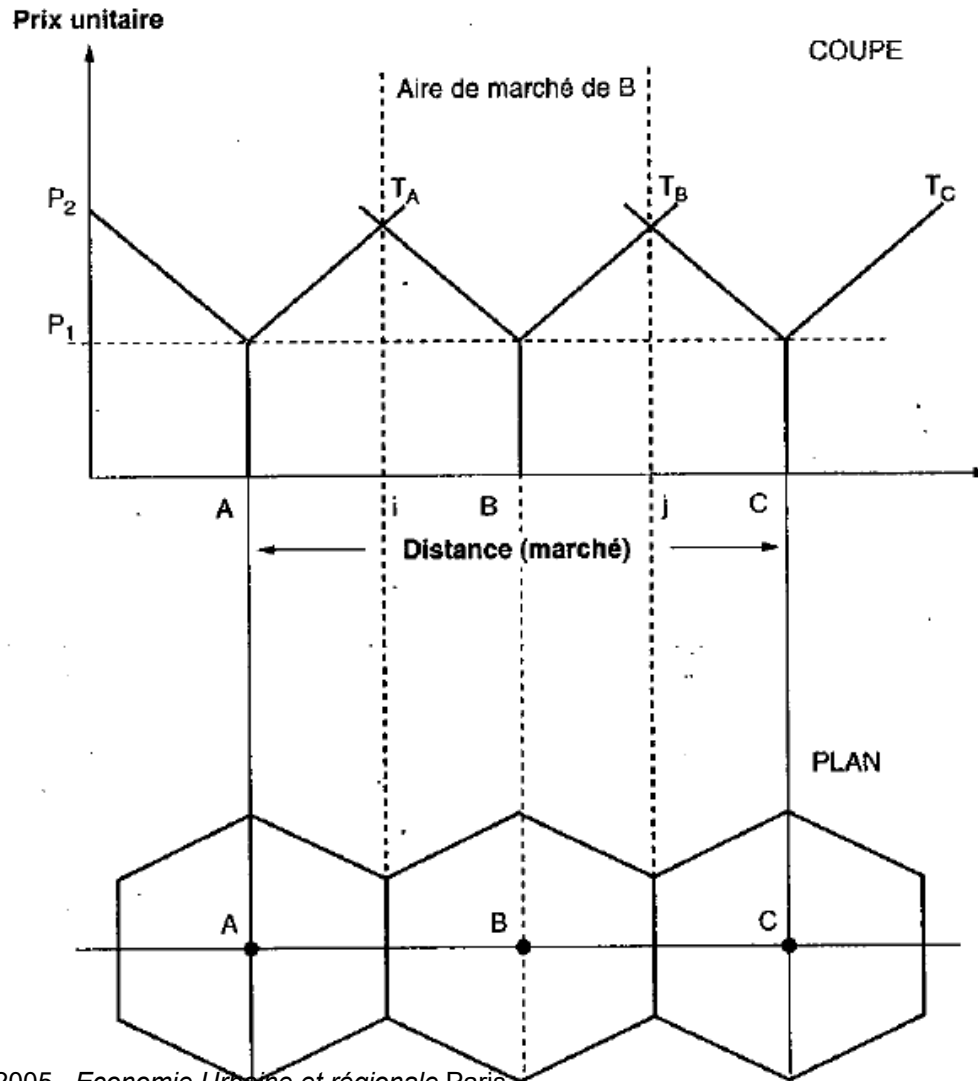


Les hypothèses du modèle de Christaller

- Espace homogène et isotrope
 - › Y compris en termes démographiques : densité de population uniforme
- Le principe des aires de marché : les « alvéoles » hexagonales
- Les aires de marché des services sont régies par deux paramètres :
 - › « La portée » : distance maximale de vente des biens et services
 - Les coûts de transport supportés par les ménages
 - la fréquence des déplacements
 - › « le seuil » : distance (ou aire de marché) minimale de chacun des biens pour une production efficiente
 - Les économies d'échelle dans la production
- Chaque ville offre tous les biens offerts par le niveau inférieur + une catégorie qui lui est spécifique
 - › Principe de regroupement : économies d'agglomération

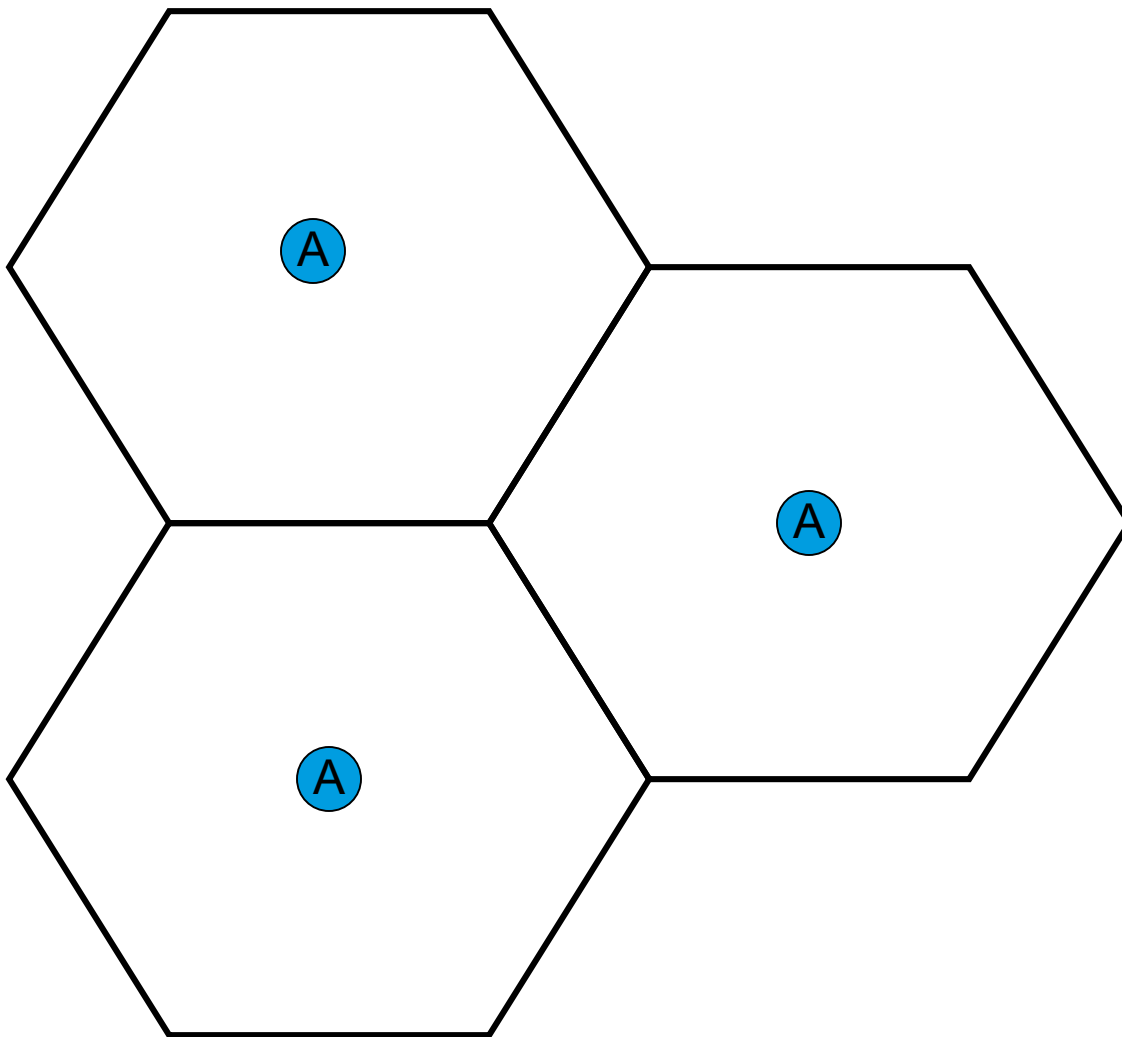


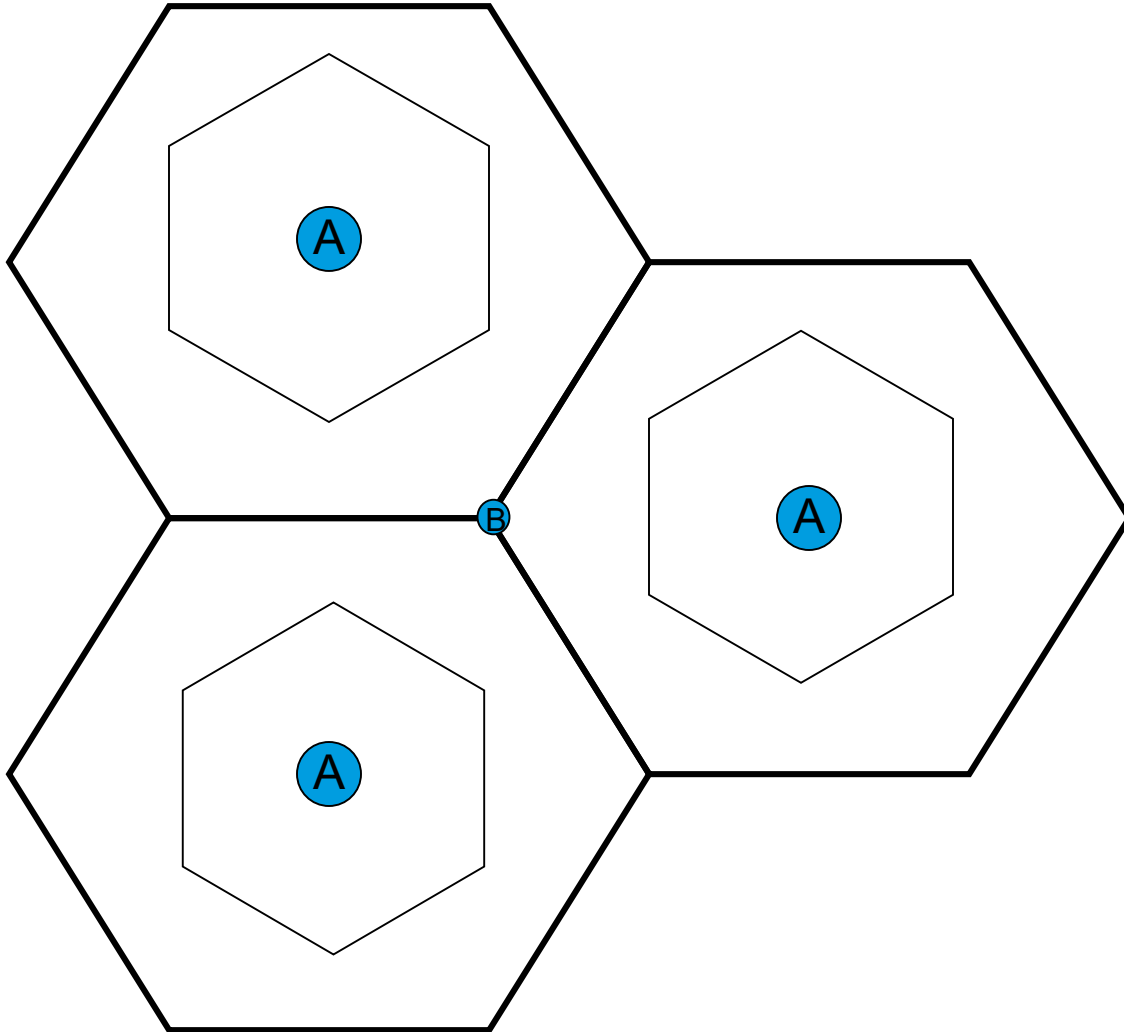
Les aires de marché hexagonales

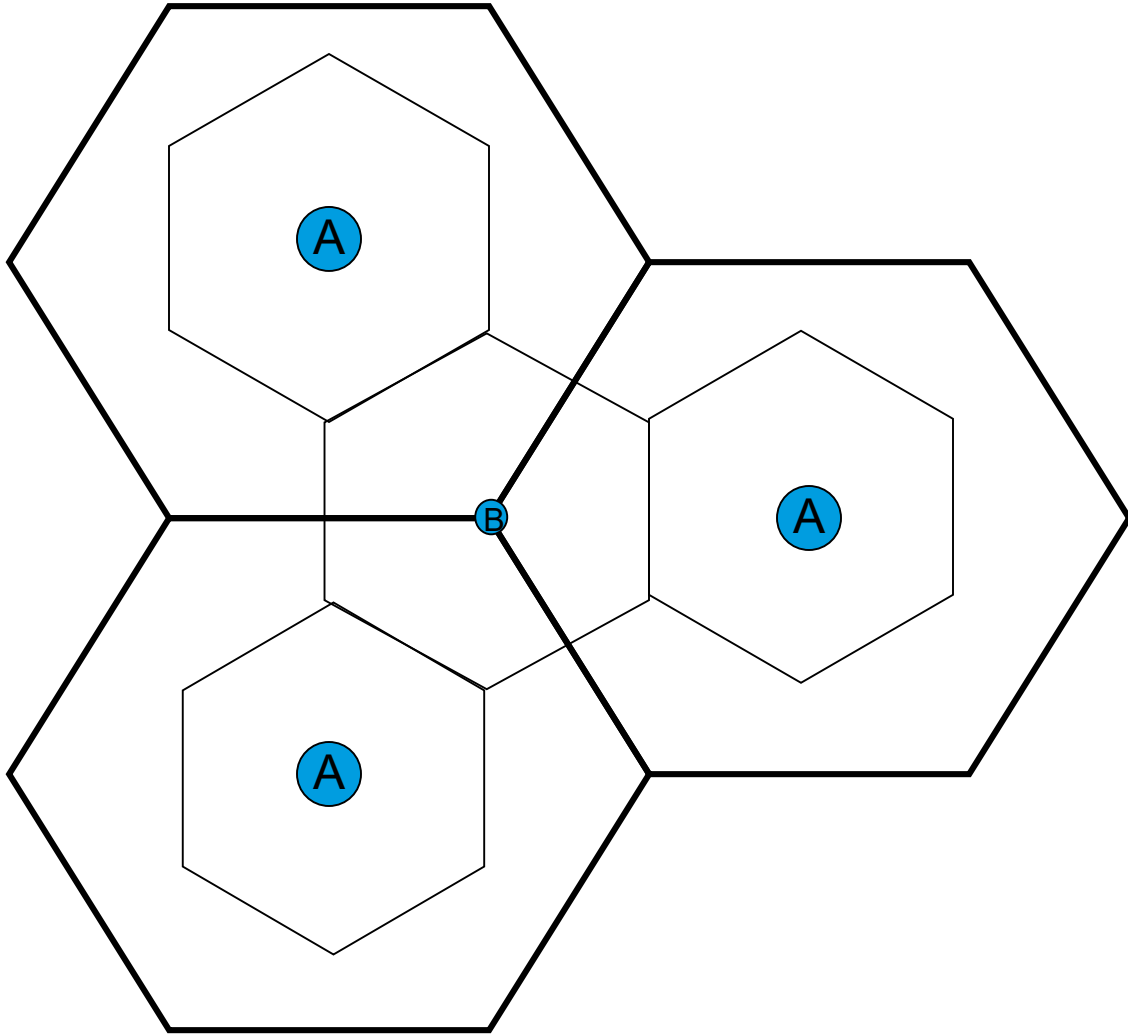


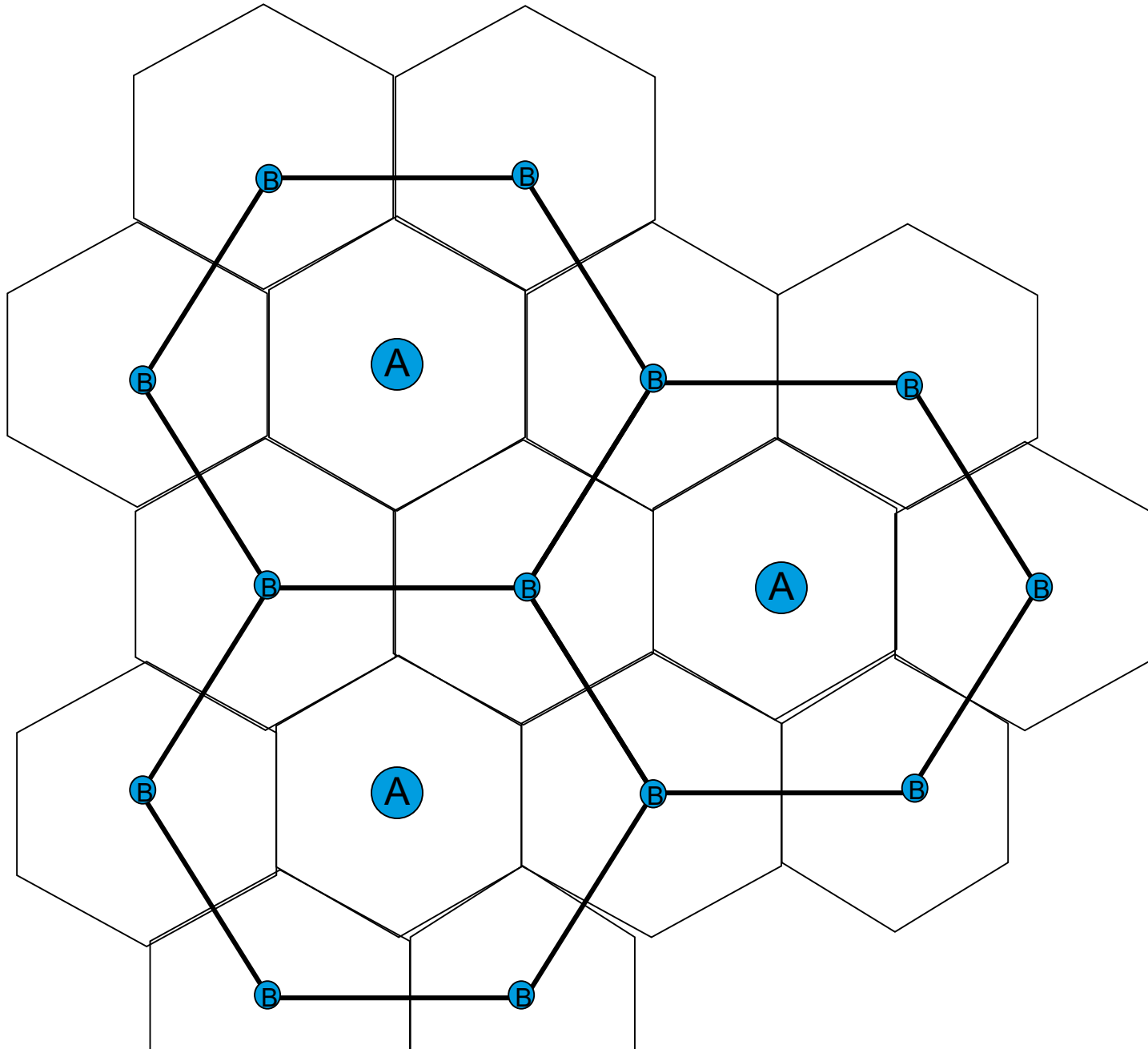
Source: Polèse M., Shearmur R., 2005, *Economie Urbaine et régionale*, Paris,

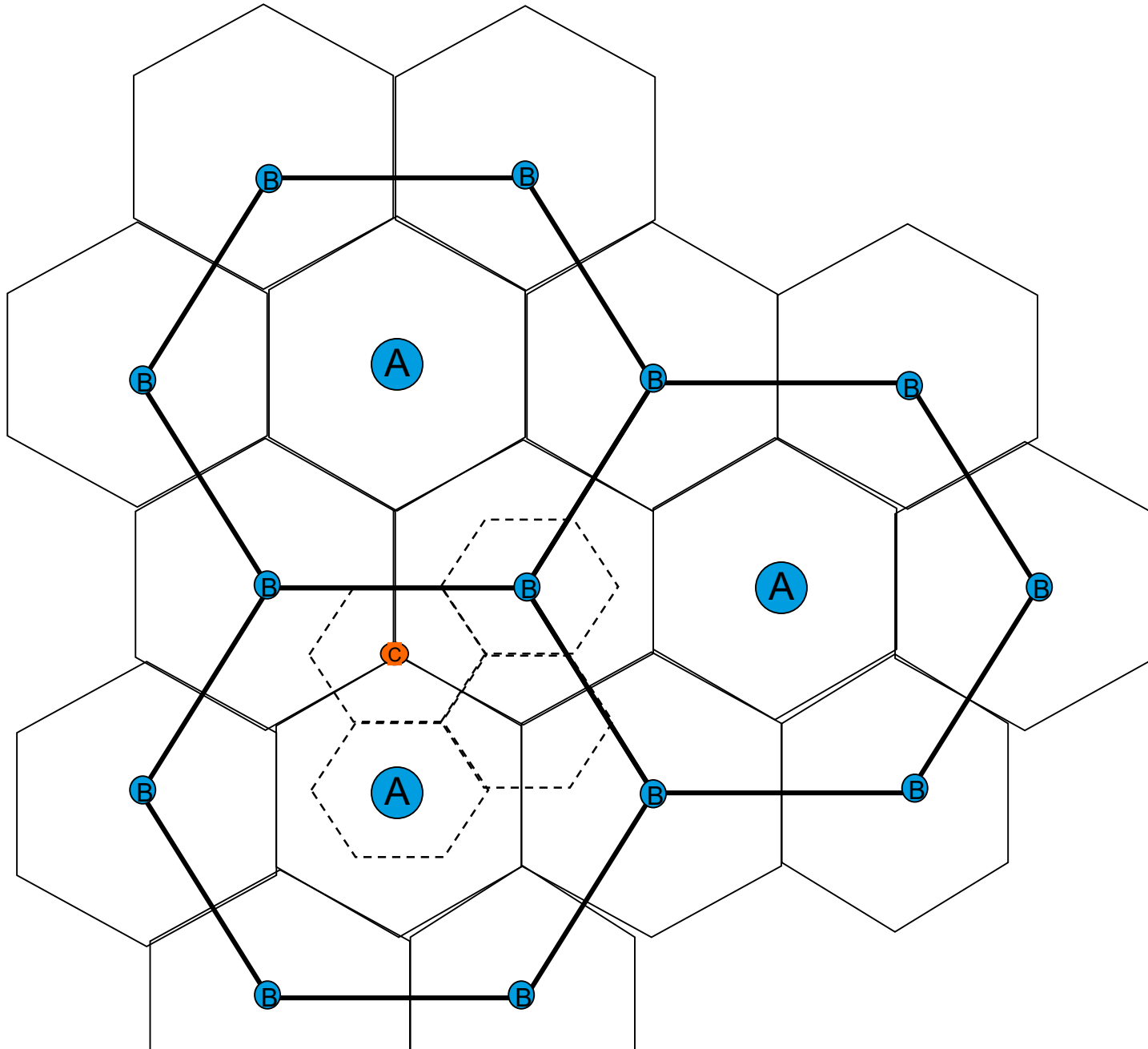
Economica.











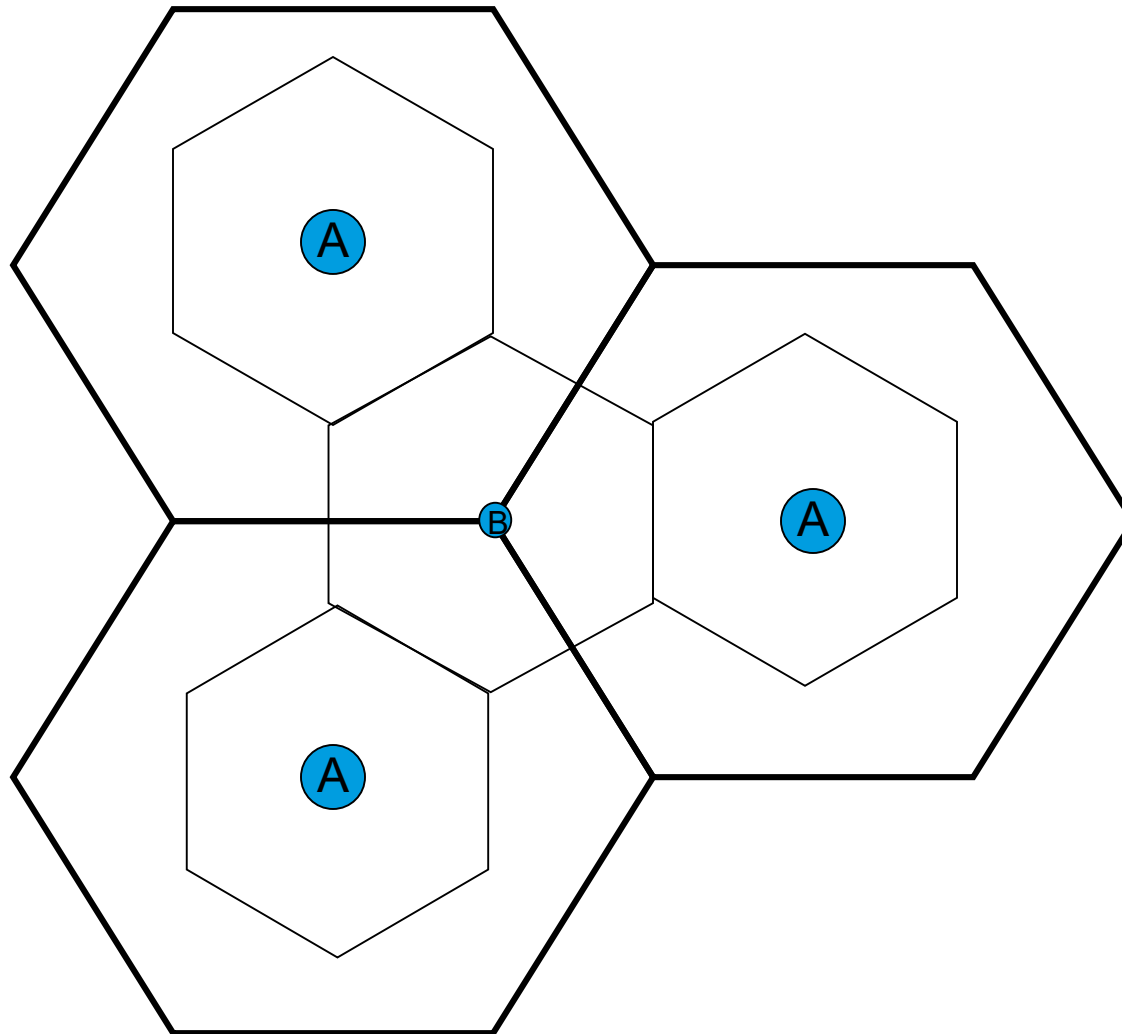


1) La théorie des places centrales

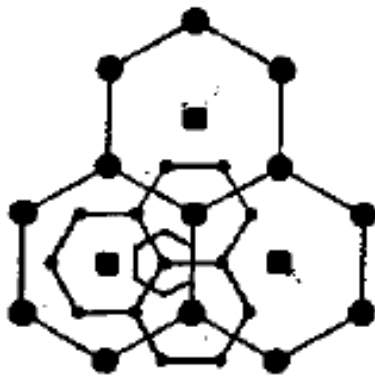
→ Le facteur « K »

- › Dans cet exemple, le rapport entre le nombre de villes/aires de marché lorsque l'on passe d'un niveau donné au niveau inférieur est égal à 3 : $1+6/3=3$
- › La logique de la triade correspond au principe de marché 
- › Deux autres principes organisateurs possibles
 - Principe de transport= les axes reliant les centres majeurs imposent une localisation des villes de rang inférieur à mi-chemin (et non au barycentre des triades)
 - Principe administratif = toute aire mineure est intégralement contenue dans une aire majeure (et non pas partagée) 

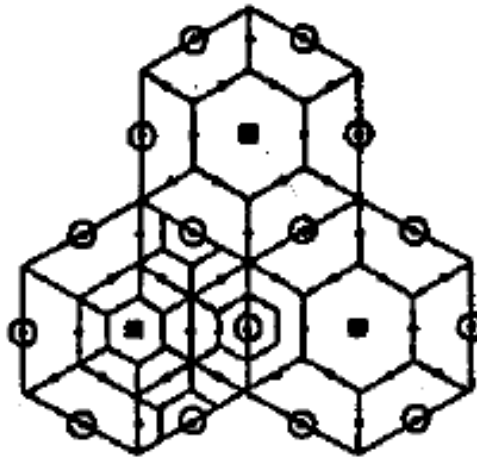
Le principe de marché



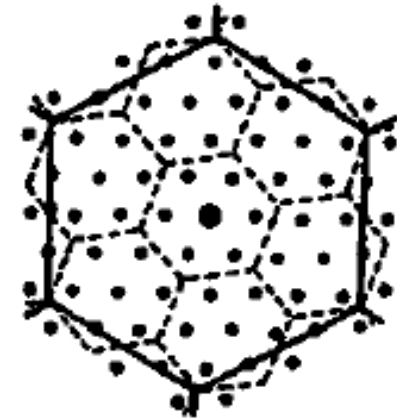
Les aires de marché selon les trois principes de Christaller



(a)



(b)



(c)

- a) le principe du marché ($K = 3$)
- b) le principe du transport ($K = 4$)
- c) le principe administratif ($K = 7$)

Exemple : l'organisation spatiale du Sud-Gironde

→ La typologie de l'INSEE

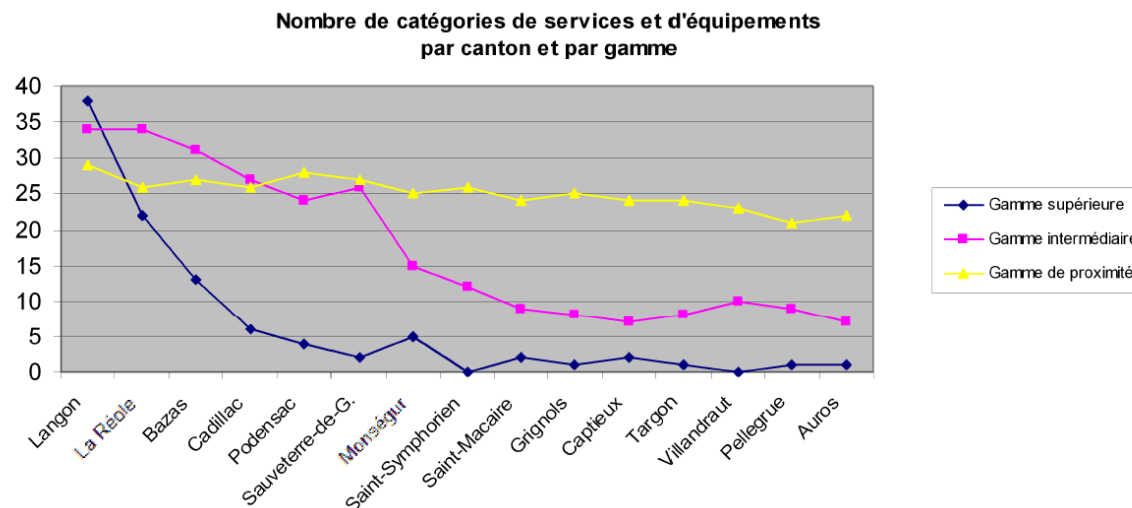
- › 160 catégories d'équipements services regroupés en 4 gammes

La gamme de proximité (P) rassemble les services et équipements les plus courants tels que boulangerie, boucherie, médecin généraliste, ...

La gamme intermédiaire (I) comporte des services et équipements moins représentés tels que collège, laboratoire d'analyses médicales, supermarché, ...

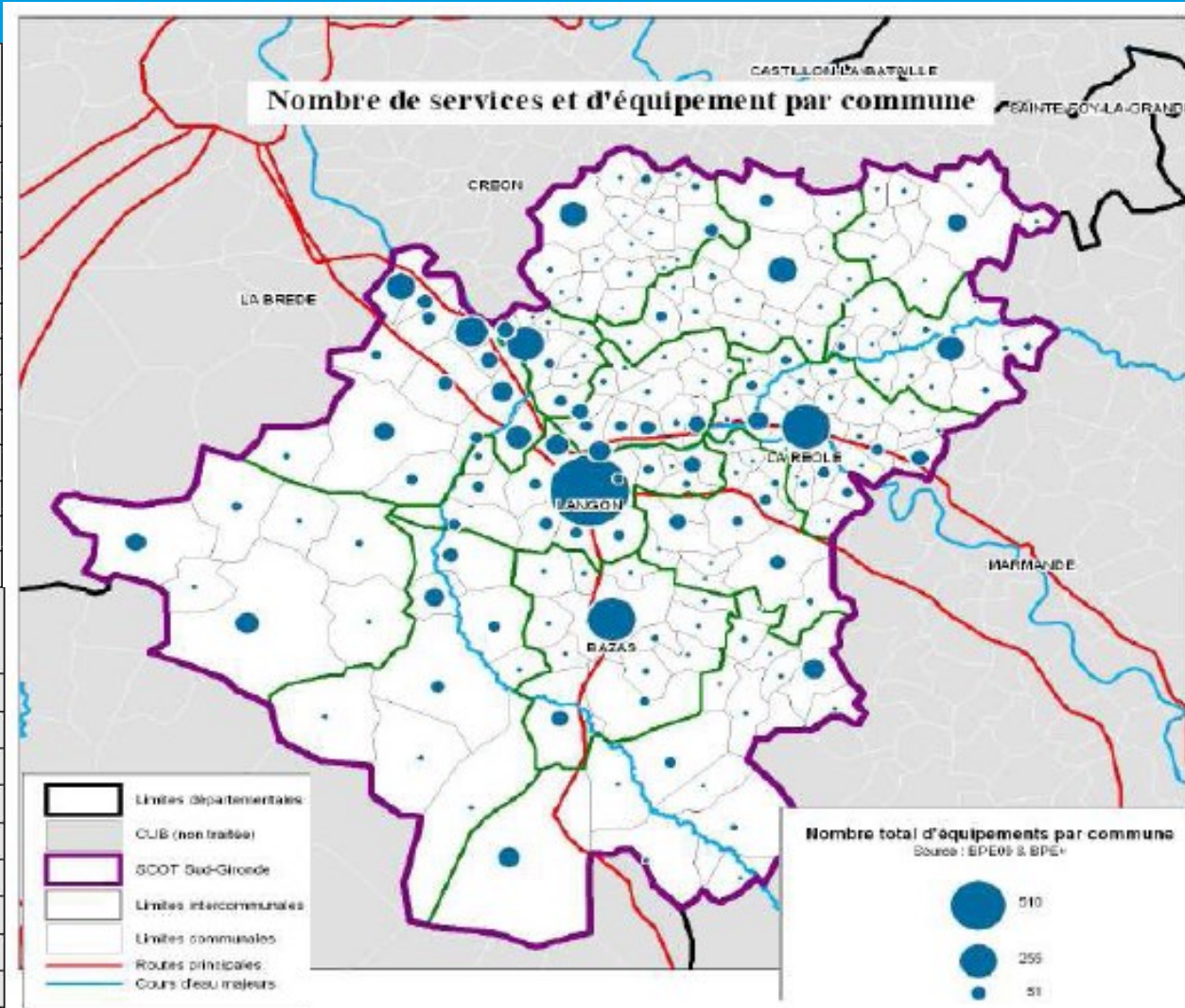
La gamme supérieure (S) réunit des services et équipements encore plus sélectifs tels que lycée, médecin spécialiste, hypermarché, cinéma,

La gamme métropolitaine se compose de services et équipements propres aux grandes villes tels que l'enseignement supérieur. Aucune commune du Sud Gironde ne relève de la 4^e gamme.



Exemple : l'organisation spatiale du Sud-Gironde

rang	commune	nombre de S&E	nombre de catégories de S&E
1	Langon	502	103
2	La Réole	226	84
3	Bazas	209	73
4	Cadillac	141	61
5	Podensac	114	56
6	Sauveterre	93	55
7	Portets	89	38
8	Monségur	86	47
9	Targon	85	34
10	Preignac	67	
11	Saint Symphorien	61	40
12	Toulenne	58	29
13	Saint Macaire	57	35
rang	commune	nombre de S&E	nombre de catégories de S&E
14	Grignols	56	34
15	Captieux	55	33
16	Barsac	53	31
17	Villandraut	49	35
18	Hostens	46	27
19	Landiras	43	30
20	Pellegrue	43	31
21	Gironde-sur-Dropt	43	31
22	Cérons	41	30
23	Caudrot	40	25
24	Lamothe-Landerron	40	22
25	Auros	38	30
35	total	2335	



Source : DDE Gironde, 2012, Portrait de territoire Sud Gironde

1) La théorie des places centrales

- Les limites de l'approche par les places centrales
 - › Un cadre adapté uniquement aux services « résidentiels »
 - Activités industrielles
 - Fonctions supérieures
 - › Absence de théorisation des spécialisations urbaines
- Une approche qui ne rend pas compte des fonctions exercées par les plus grandes villes

2. La métropolisation

- Métropolisation = processus par lequel une ville devient une métropole
 - › Métropole = *meter polis, la ville mère*
 - *Logique de pouvoir/commandement*

- **Définition de la métropolisation** : « *ensemble des processus qui concentrent en quelques ensembles urbains les fonctions stratégiques de commandement, de contrôle, de coordination, de création de valeurs et de codes* » (Lacour, Puissant, 1999)

- Controverses récentes sur le « **modèle** » de développement promu par la métropolisation
- **Modèle de développement implicite** fondé sur **i)** la polarisation supposée de la croissance dans et par les métropoles et **ii)** sa diffusion par « ruissèlement » vers les territoires non métropolitains
 - A. Les sources de « l'avantage métropolitain »**
 - B. Le « ruissellement » métropolitain en question**

A) Les sources de l'avantage métropolitain

→ La concentration des fonctions supérieures liées à la globalisation

- › Le programme « Mutations économiques et urbanisation » du Plan Urbain (1990) met l'accent sur les transformations du système productif
 - La métropolisation comme traduction spatiale de la globalisation
 - La globalisation : montée en puissance des fonctions internationales de coordination au sein des firmes

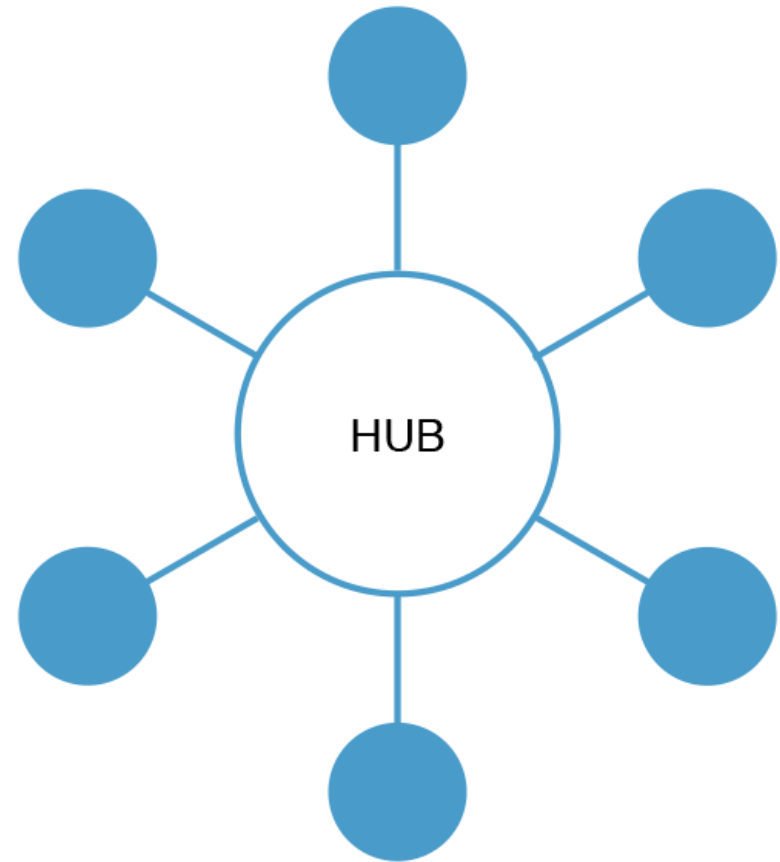
A) Les sources de l'avantage métropolitain

- La thèse des « villes globales » de S. Sassen (1991) :
 - *la formation d'un réseau très sélectif de villes globales « pilotant » l'économie globalisée*
 - *Ex: New York , Londres, Tokyo : la triade de la financiarisation*
 - Généralisation
 - ✓ *La globalisation implique une dispersion des activités des firmes à l'échelle mondiale, qui renforce en retour la nécessité des fonctions de contrôle et de coordination centralisées*
 - ✓ *La complexité de ces fonctions s'accroît du fait du recours croissant à des prestataires spécialisés*
 - ✓ *Ces fonctions centralisées de coordination se concentrent dans les métropoles du fait :*
 - *D'un fort besoin d'interactions locales = concentration*
 - *D'une demande de connectivité aux réseaux mondiaux d'affaires*
 - *Fonctions stratégiques = sièges sociaux + services supérieurs aux entreprises*

A) Les sources de l'avantage métropolitain

› « L'effet hub »

- Les métropoles s'inscrivent dans des *réseaux* métropolitains : horizontaux et de longue portée
- La connectivité des métropoles amplifie leurs avantages de localisation
- L'effet *hub* est cumulatif : plus un *hub* offre de connexions, plus il en attire



A) Les sources de l'avantage métropolitain

• Un nouvel indicateur de métropolisation : **les fonctions métropolitaines**

→ Le regroupement des professions en 15 « fonctions » transversales et 4 familles

→ 5 fonctions « métropolitaines »

- › gestion
- › conception-recherche
- › prestations intellectuelles
- › commerce inter-entreprises
- › culture-loisirs

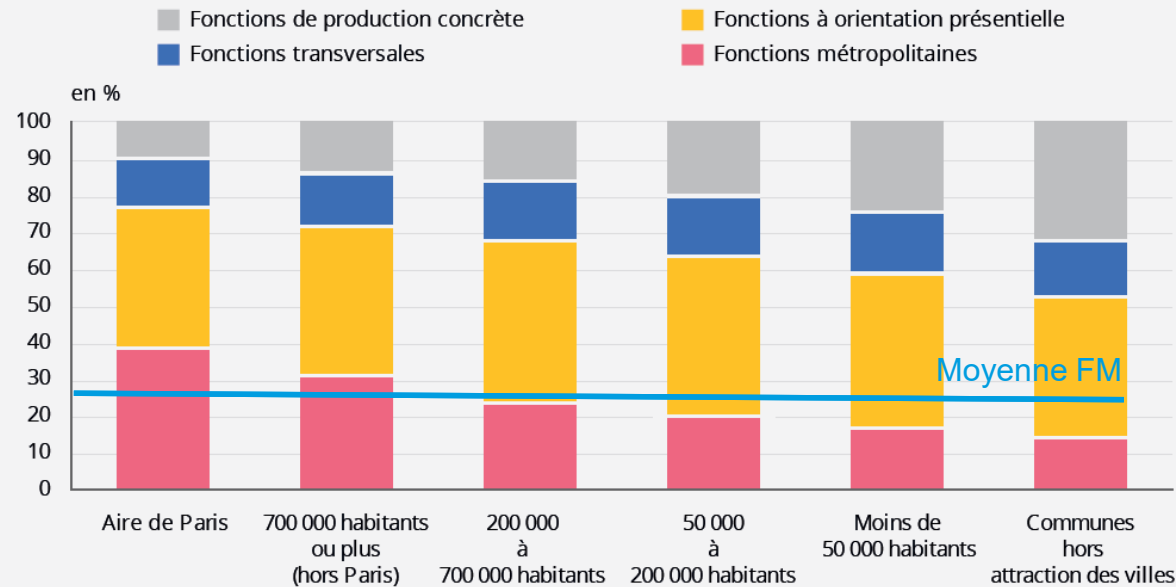
Part des 15 fonctions et de leurs familles selon la taille des aires d'attraction des villes en 2017

	Aire de Paris	700 000 habitants ou plus (hors Paris)	200 000 à 700 000 habitants	50 000 à 200 000 habitants	Moins de 50 000 habitants	Communes hors attraction des villes	France hors Mayotte
Fonctions métropolitaines	38,3	31,0	23,4	20,0	16,7	13,7	26,4
Conception, recherche	4,8	4,3	2,1	1,4	1,2	0,8	2,9
Culture, loisirs	4,1	2,4	1,9	1,6	1,7	2,2	2,4
Prestations intellectuelles	6,7	5,2	3,5	2,7	2,1	1,7	4,2
Commerce interentreprises	5,0	4,7	3,5	3,1	2,6	2,1	3,8
Gestion	17,7	14,3	12,4	11,2	9,1	6,9	13,1
Fonctions à orientations présentielles	38,4	40,3	44,5	43,5	41,9	38,5	41,5
Administration Publique	9,1	8,8	10,0	9,6	8,1	6,7	9,1
Éducation, formation	4,8	5,1	5,5	5,2	5,1	3,9	5,1
Distribution	6,2	6,8	7,7	8,0	7,9	6,7	7,2
Santé, action sociale	8,3	10,3	11,1	10,9	10,2	8,6	10,0
Services de proximité	10,1	9,3	10,2	9,9	10,6	12,7	10,1
Fonctions transversales	13,1	14,6	15,8	16,3	16,8	15,5	15,1
Transports, logistique	7,6	7,7	8,0	8,3	8,3	7,2	7,9
Entretien, réparation	5,5	6,8	7,8	8,0	8,5	8,3	7,2
Fonctions de production concrète	10,2	14,2	16,4	20,2	24,6	32,3	17,0
Bâtiment	4,3	5,6	6,4	6,7	7,1	8,7	6,0
Fabrication	5,5	7,5	8,0	10,2	12,4	10,8	8,4
Agriculture	0,3	1,1	2,0	3,3	5,2	12,9	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, recensement de la population 2017 ; Champ : France, hors Mayotte

A) Les sources de l'avantage métropolitain

► 2. Part des grandes familles de fonctions d'emploi selon la taille des aires d'attraction des villes en 2017



Lecture : en 2017, les fonctions de production concrète représentent 32,3 % de l'emploi dans les communes hors attraction des villes.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

► 1. Part des emplois par grandes familles de fonctions en 2007 et 2017

	en %	
	2007	2017
Fonctions métropolitaines	24,8	26,4
Fonctions à orientation présentielle	40,1	41,5
Fonctions transversales	15,6	15,1
Fonctions de production concrète	19,4	17,0
Ensemble	100,0	100,0

Lecture : en 2017, les fonctions métropolitaines représentent 26,4 % de l'emploi total.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

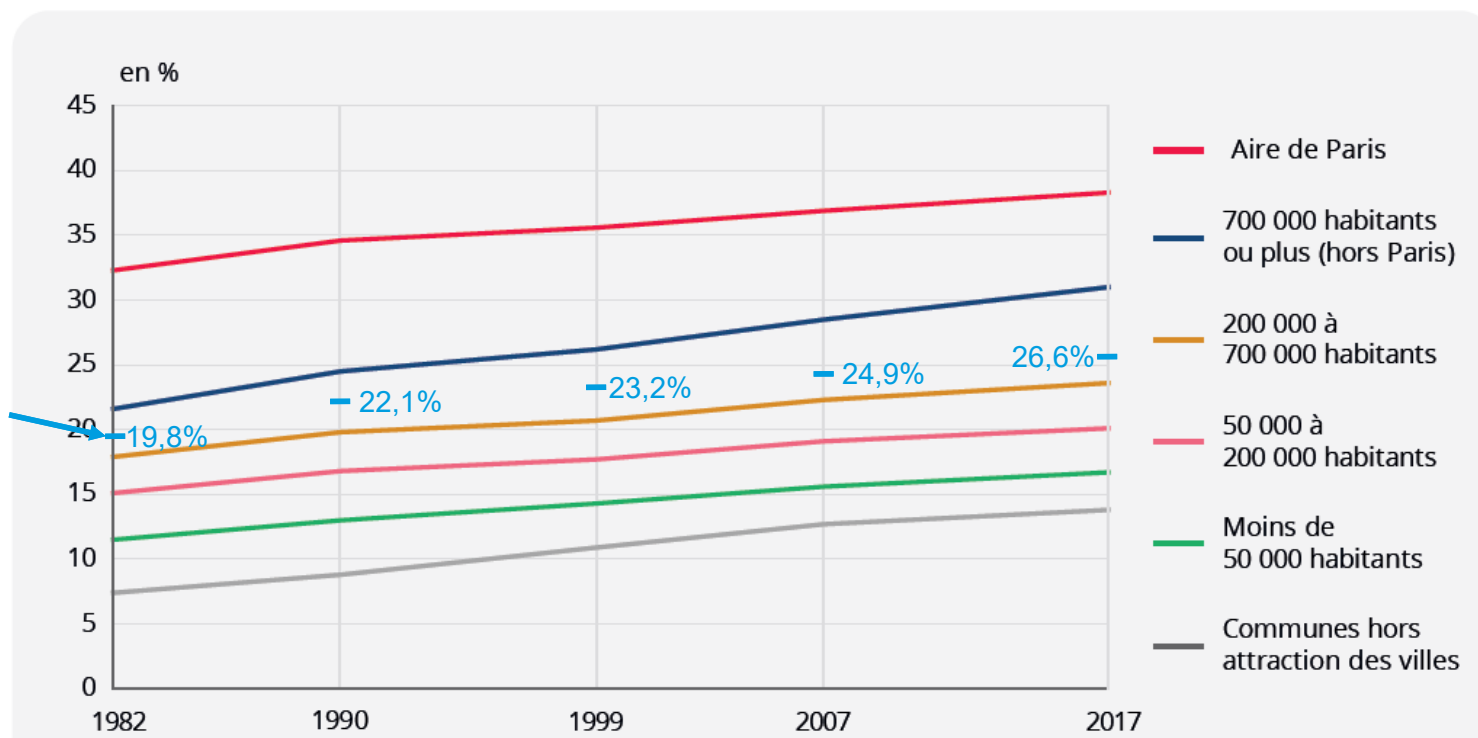
Les fonctions métropolitaines fondent la spécialisation fonctionnelle des plus grandes villes

A. Les sources de « l'avantage métropolitain »

Phénomène limité à Paris dans les années 80-90

Diffusion aux AU de plus de 700 000 habitants dans les années 2010

► 4. Part des fonctions métropolitaines dans l'emploi total selon la taille des aires d'attraction des villes entre 1982 et 2017



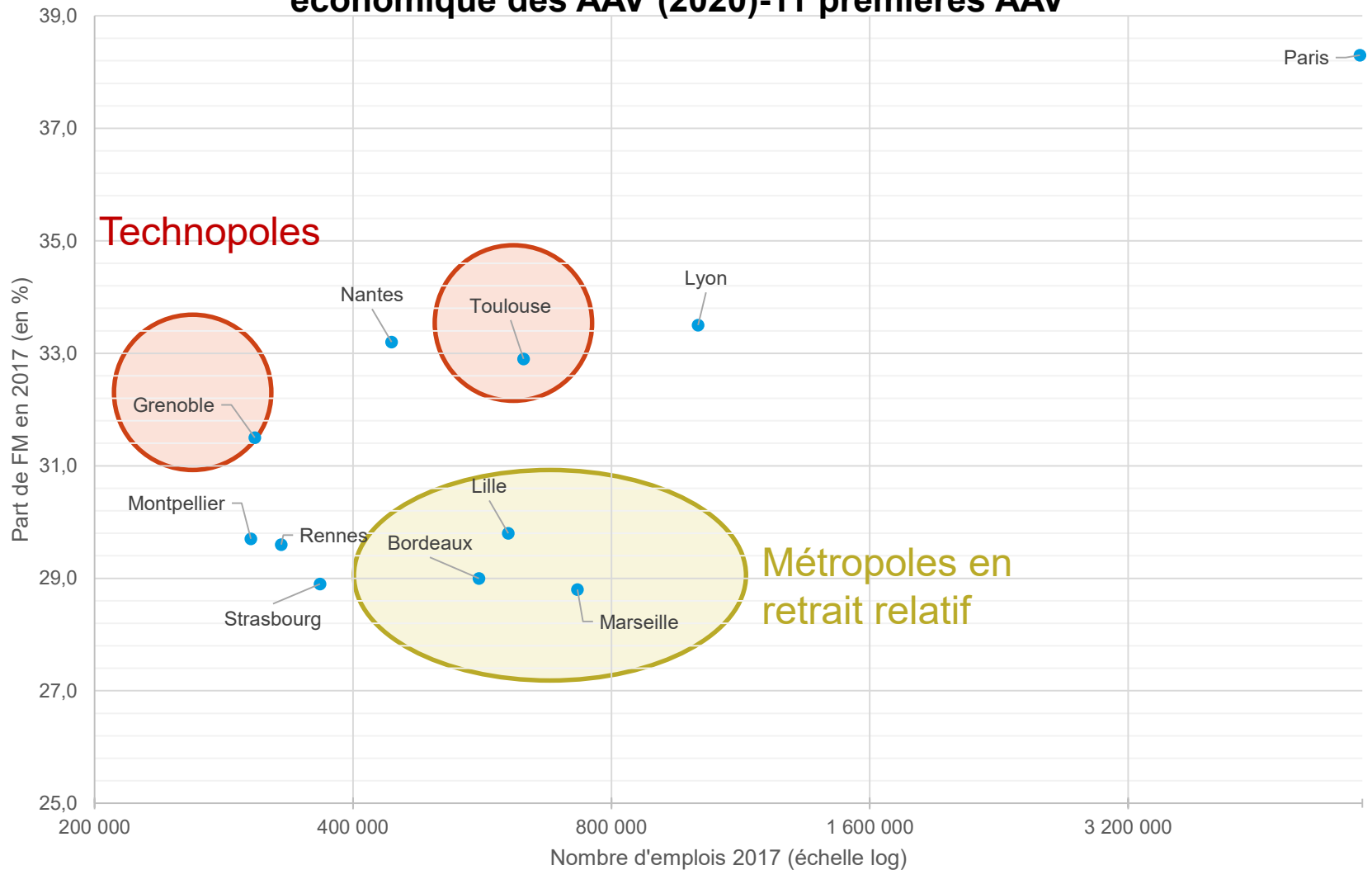
Lecture : en 2017, dans les aires de plus de 700 000 habitants hors Paris, 31 % des emplois relèvent de fonctions métropolitaines.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Le taux de fonctions métropolitaines ne suit pas mécaniquement la taille ou le potentiel économique des villes

Part des fonctions métropolitaines (2017) en fonction de la taille économique des AAV (2020)-11 premières AAV



A) Les sources de l'avantage métropolitain

→ Le rôle clef des fonctions liées à la production de connaissances

Part des fonctions métropolitaines dans l'emploi total dans les 11 plus grandes aires d'attraction des villes

	2017					
	Fonctions métropolitaines					
	Ensemble	Conception recherche	Culture-loisirs	Prestations intellectuelles	Commerce interentreprises	Gestion
Paris	38,3	4,8	4,1	6,7	5,0	17,7
Lyon	33,5	4,4	2,3	5,7	5,6	15,4
Marseille - Aix-en-Provence	28,8	3,5	2,5	4,8	4,0	14,0
Lille (partie française)	29,8	3,0	2,2	4,7	4,4	15,5
Toulouse	32,9	6,9	2,4	6,0	4,4	13,2
Bordeaux	29,0	3,3	2,3	4,8	4,6	14,0
Nantes	33,2	4,1	2,6	5,7	5,3	15,6
Strasbourg (partie française)	28,9	3,4	2,3	4,6	4,5	14,2
Montpellier	29,7	4,1	2,9	5,1	4,1	13,5
Rennes	29,6	3,7	2,3	5,4	4,6	13,7
Grenoble	31,5	7,4	2,3	5,2	4,1	12,4
France hors Mayotte	26,4	2,9	2,4	4,2	3,8	13,1

Note : les cases rouges ont un indice de spécificité élevé : supérieure de 20 à 50 % à la part nationale pour le rouge clair, supérieur de 50 % à 100 % pour le rouge moyen et supérieur de plus de 100 % pour le rouge foncé.

Lecture : en 2017, la part de l'emploi dans les fonctions métropolitaines est de 38,3 % dans l'aire de Paris.

Champ : 11 aires d'attraction des villes de 700 000 habitants ou plus dont la commune-centre est située en France, et ensemble France hors Mayotte.

Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

A) Les sources de l'avantage métropolitain

→ Les métropoles : creuset de l'économie de la connaissance (1)

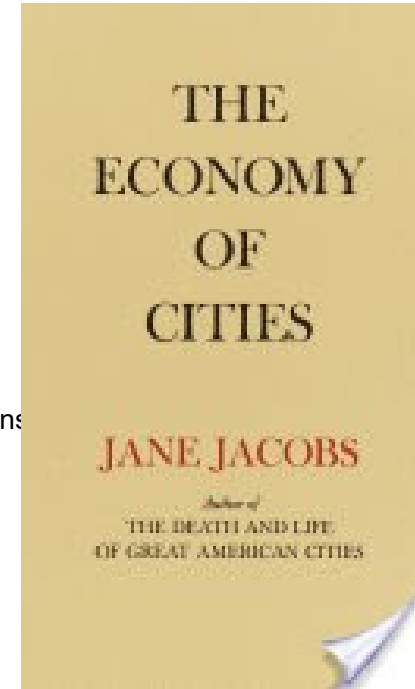
→ Les fonctions « incubatrices » des métropoles

› L'hypothèse de Jane Jacobs

- “Old ideas can sometimes use new buildings. New ideas must use old buildings” (J Jacobs, 1969)
- Les externalités dynamiques d'apprentissage liées à la diversité métropolitaine:
 - La diversité métropolitaine = « bouillon de culture » favorable à la sérendipité et aux hybridations
 - Processus dynamique : il se déploie dans le temps + caractère cumulatif
- Opposition aux externalités MAR: Marshall-Arrow-Romer
 - Effets de débordement technologiques intrasectoriels

› L'effet « nursery » : le modèle de Duranton et Puga (2001)*

- Les entrepreneurs développent de nouveaux produits dans des villes diversifiées, car forte incertitude et tests de nombreuses alternatives productives = villes « couveuses »
- cycle de vie spatial des industries : Une fois cette combinaison trouvée, les entrepreneurs ne sont plus intéressés par la diversité urbaine



*Duranton G., Puga D. 2001. «Nursery cities: Urban diversity, process innovation, and the life cycle of products» American Economic Review, 91(5), 1454–1477.

A) Les sources de l'avantage métropolitain

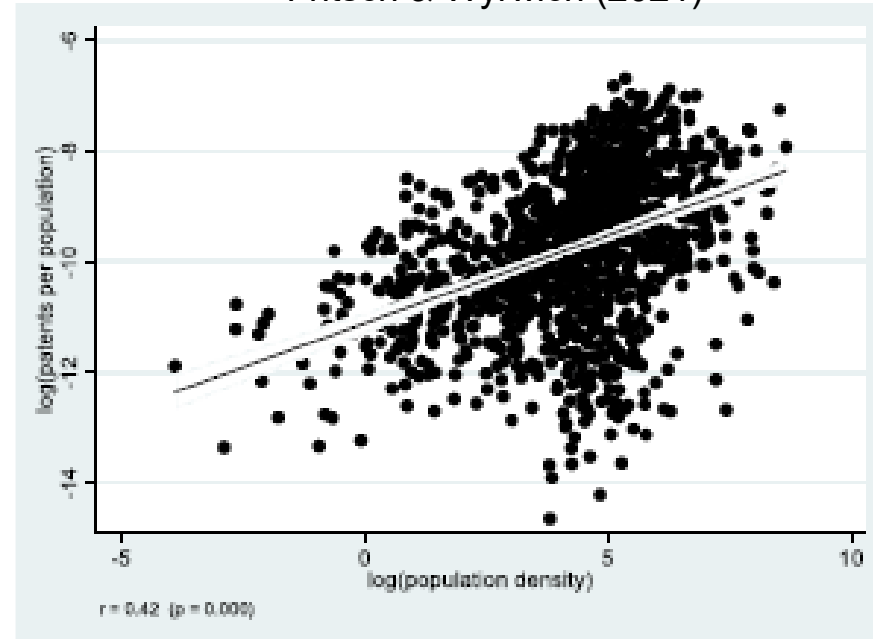
- La « préférence pour la diversité » des activités intensives en connaissance = vérifications empiriques

- Relation entre taille urbaine/densité et production de connaissances

- Fritsch & Wyrwich (2021) étude sur 14 pays de l'OCDE

- Andersson, Quigley, Wilhelmsson (2005) : effet très significatif des densités urbaines sur la productivité de l'innovation en Suède

Fritsch & Wyrwich (2021)



Andersson, Quigley, Wilhelmsson (2005)

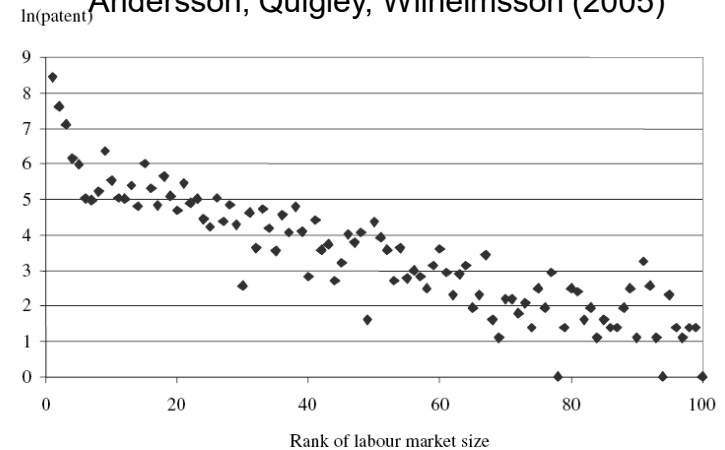


Fig. 5. Total number of patents by rank of labour market size, 1994

Fritsch M, Wyrwich M (2021) Is *innovation (increasingly) concentrated in large cities? An international comparison*, *Research Policy*, 6
Andersson R.; Quigley J Wilhelmsson M (2005), *Agglomeration and the spatial distribution of creativity*, *Papers in Regional Science*, 84

A) Les sources de l'avantage métropolitain

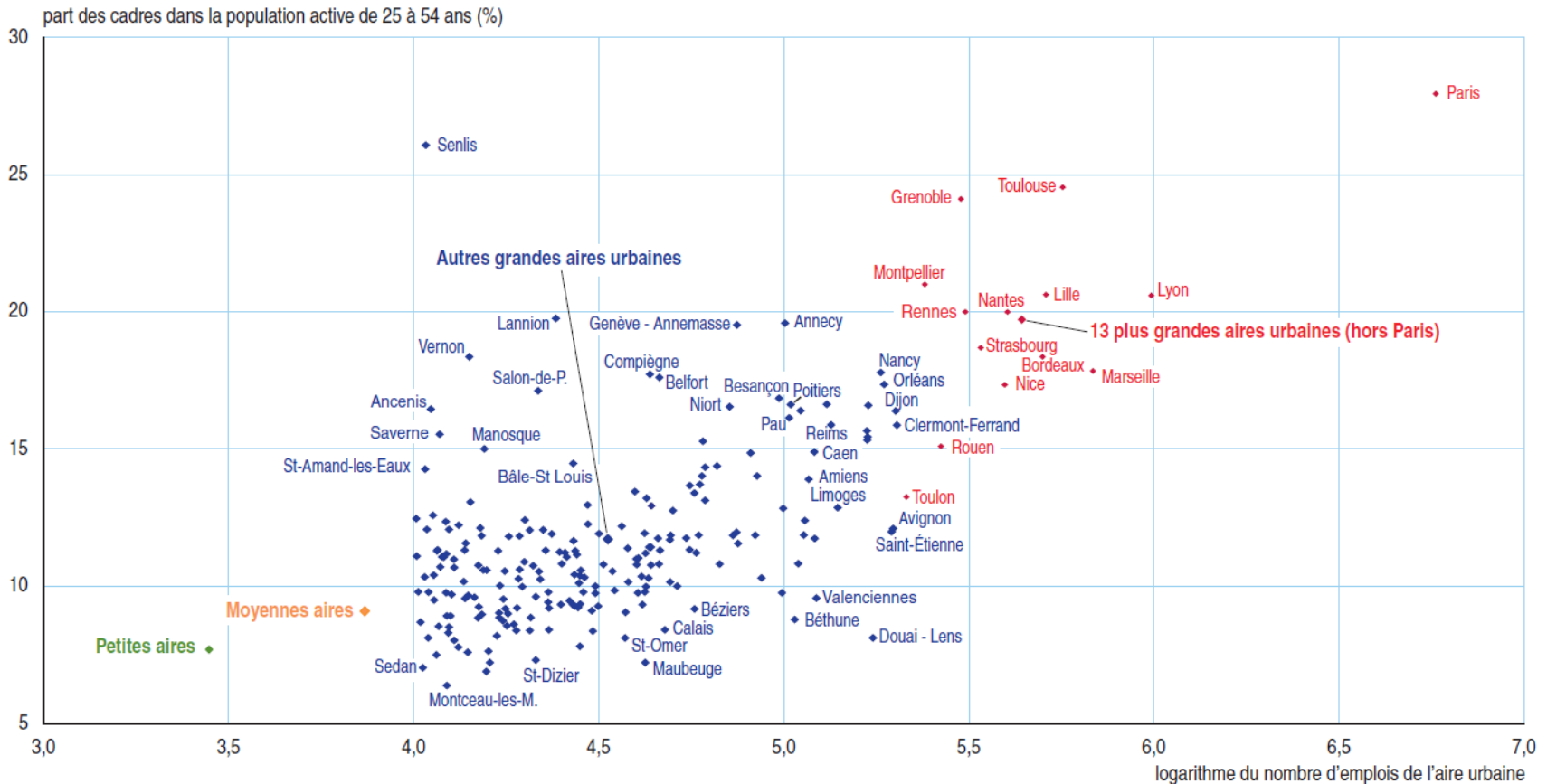
→ Les métropoles : creuset de l'économie de la connaissance (2)

› L'accumulation du capital humain

- Théories de la croissance urbaine endogène
 - La concentration favorise les possibilités d'interactions entre firmes et/ou entre salariés (nombre et diversité des interactions)
 - Ces interactions favorisent l'acquisition de compétences
 - Processus dynamique et cumulatif
- Relation entre la taille des villes et rythme d'accumulation du capital humain (Glaeser 1999)
 - Conjecture importante : l'intensification des exigences liées à l'accumulation du capital humain favorise les grandes agglomérations urbaines

1. Les sources de « l'avantage métropolitain »

3 Part des cadres dans la population active de 25 à 54 ans en 2011 en fonction du nombre d'emplois de l'aire urbaine



Lecture : à Paris en 2011, plus de 25 % des actifs âgés de 25 à 54 ans sont cadres.

Source : Insee, recensement de la population de 2011.

Source: Insee Première, 2014, « En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise », N° 1503 - juin 2014

1. Les sources de « l'avantage métropolitain »

→ Avantage très marqué pour les cadres des fonctions métropolitaines

► 6. Part des cadres dans l'emploi total selon la taille des aires d'attraction des villes en 2017

en %

	Cadres des fonctions métropolitaines	Cadres des autres fonctions	dont fonctions à orientation préseintelle	dont fonctions transversales	dont fonctions de production concrète	Ensemble des cadres
Aire de Paris	21,1	9,4	6,7	0,9	1,8	30,5
700 000 habitants ou plus (hors Paris)	13,4	9,1	6,7	0,7	1,6	22,5
200 000 à 700 000 habitants	7,7	7,9	6,5	0,5	1,0	15,7
50 000 à 200 000 habitants	5,8	6,7	5,4	0,4	0,8	12,5
Moins de 50 000 habitants	4,7	5,8	4,7	0,4	0,8	10,5
Communes hors attraction des villes	3,8	4,0	3,2	0,3	0,6	7,8
Ensemble	11,0	7,8	6,0	0,6	1,2	18,8

Lecture : en 2017, les cadres au sein des fonctions métropolitaines représentent 21,1 % de l'emploi total dans l'aire de Paris.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017 (exploitations complémentaires au lieu de travail).



A) Les sources de l'avantage métropolitain

□ L'effet « bohème » (R. Florida)

- › L'économie de la connaissance est portée par une catégorie particulière : la « classe créative »
 - influence positive sur la croissance économique locale
 - Capacité à orienter la localisation des activités
- › La classe créative est très sensible aux aménités résidentielles des grandes villes : en termes de tolérance, d'ouverture, et de diversité
- › Les environnements urbains ouverts, tolérants, et diversifiés sont les lieux privilégiés de localisation de la classe créative

Les trois T de Florida : Tolérance->Talents->Technologie

B) Les effets d'entraînement métropolitains en question

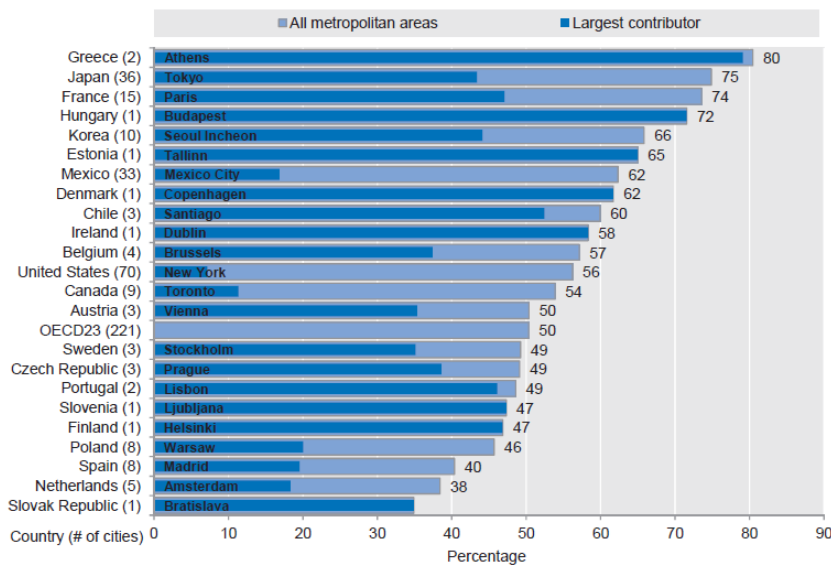
→ Deux questions importantes :

- › Les métropoles ont-elles acquis « un monopole productif ? »
- › Quels effets d'entraînement sur les autres territoires?

B.1 Métropoles et compétitivité : un monopole contesté

- L'avantage métropolitain de plus en plus discriminant depuis la fin dans années 2000

Figure 3.13. Metropolitan areas' contribution to national growth, 2000-10



Note: Share of national GDP growth (2000-10) contributed by metropolitan areas (cities with 500 000 or more inhabitants).

Source: OECD (2013b), *OECD Regions at a Glance 2013*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2013-en.

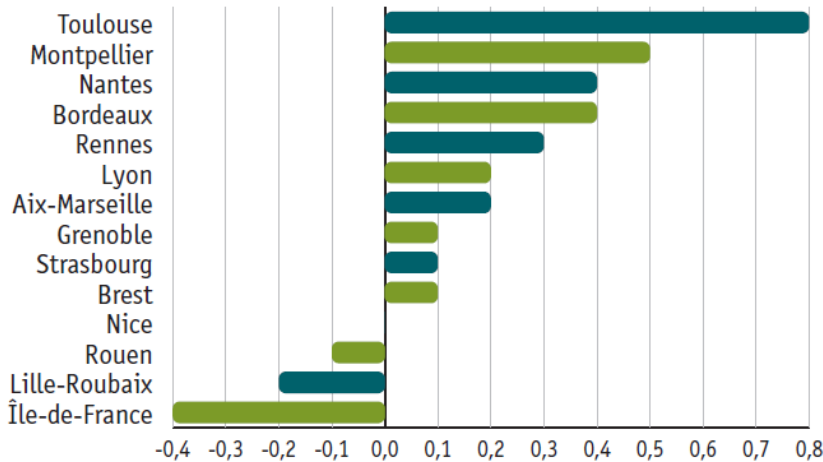
Catégorie aire urbaine	Evolution de l'emploi total	
	1999-2006	2006-2016
aire urbaine de Paris	9,23%	3,31%
aire urbaine de 500 000 à - de 10 Millions hab	15,19%	7,13%
aire urbaine de 200 000 à 499 999 habitants	12,14%	1,29%
aire urbaine de 100 000 à 199 999 habitants	11,16%	0,36%
aire urbaine de 50 000 à 99 999 habitants	9,80%	-1,26%
aire urbaine de 35 000 à 49 999 habitants	10,28%	-1,42%
aire urbaine de 25 000 à 34 999 habitants	9,30%	-1,61%
aire urbaine de 20 000 à 24 999 habitants	8,13%	-4,93%
aire urbaine de 15 000 à 19 999 habitants	10,56%	-2,20%
aire urbaine de moins de 15 000 habitants	9,72%	-3,13%
Communes hors aire urbaine	6,31%	-0,69%
France métropolitaine	10,98%	2,12%

Source: INSEE, calculs FG

B.1 Métropoles et compétitivité : un monopole contesté

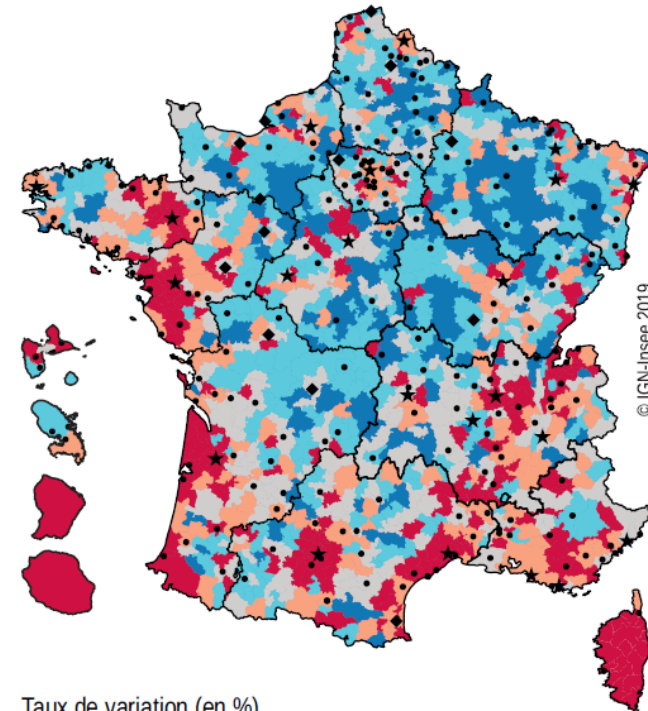
→ De fortes spécificités régionales : un effet résidentiel prononcé

FIG. 2 : L'ÉVOLUTION DU POIDS RELATIF DES MÉTROPOLES DANS L'EMPLOI TOTAL EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ENTRE 1975 ET 2011 (EN POINTS)



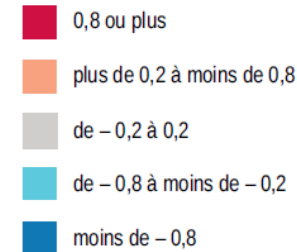
Chiffres Insee • Traitement Audelor.

2 Variation annuelle de l'emploi par EPCI entre 2006 et 2016



© IGN-Insee 2019

Taux de variation (en %)



Type d'EPCI

- Communauté d'agglomération
- ◆ Communauté urbaine
- ★ Métropole

Champ : France hors Mayotte, limites territoriales des communes et des EPCI en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2016.

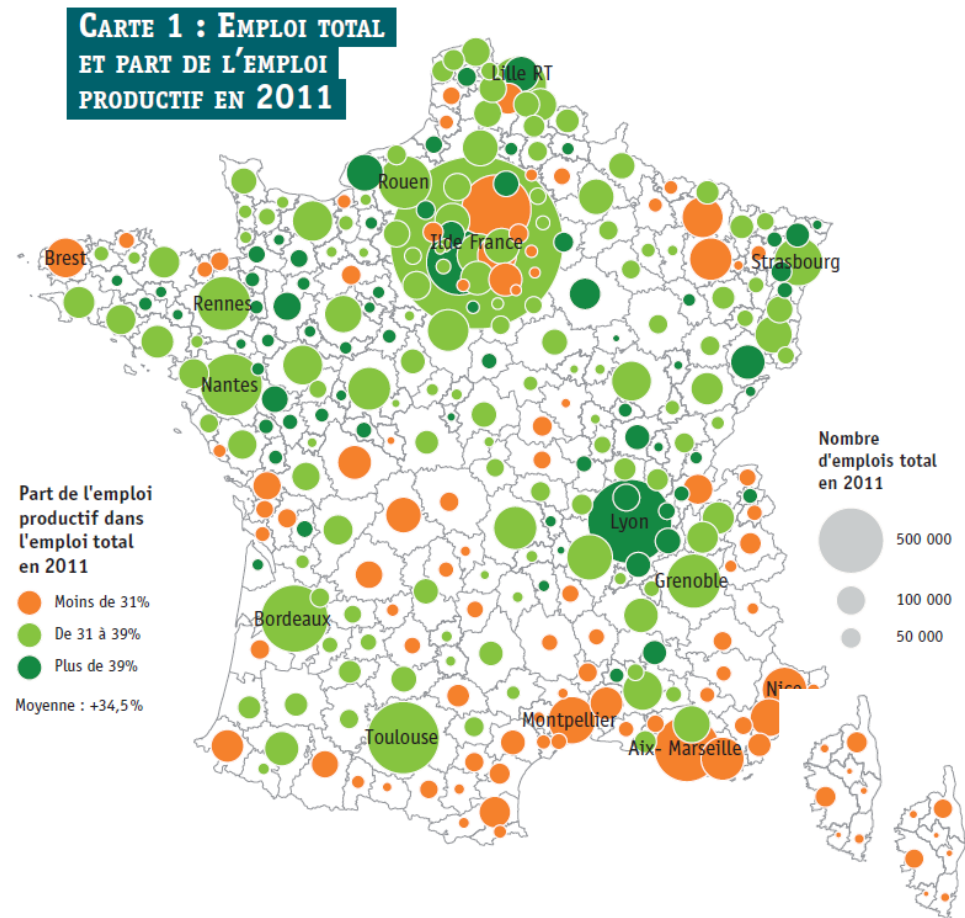
Source: Poupard G., 2015, « Développement local et emploi productif : un monopole des métropoles ? », *Population & Avenir* 2015/5 (n° 725), p. 4-8.

B.1 Métropoles et compétitivité : un monopole contesté

La sphère productive « hors les murs » métropolitains

Les zones d'emploi les plus spécialisées dans l'emploi productif ne sont pas toujours métropolitaines !

Les fonctions métropolitaines ou supérieures dépassent rarement 20% de l'emploi des métropoles !



Source: Poupard G., 2015, « Développement local et emploi productif : un monopole des métropoles ? », *Population & Avenir* 2015/5 (n° 725), p. 4-8.

B.2. Les effets de ruissèlement métropolitains en question

❑ Trois grand types de mécanismes de diffusion de la croissance métropolitaine:

- Les effets d'attractivité: la présence d'une métropole augmente l'attractivité des territoires voisins
 - ❑ Attractivité résidentielle : présence de services et d'aménités
 - ❑ Attractivité économique : présence d'infrastructures et de services aux entreprises
- Les effets d'entraînement productifs sur les hinterlands
 - ❑ effets amont liés aux liens interindustriels
 - ❑ effets de redéploiement des chaînes de valeur
- Les effets de redistribution locale du revenu
 - ❑ Flux de revenu en direction des territoires voisins, liés aux mobilités

B.2. Les effets de ruissèlement métropolitains en question

• Effets d'attractivité

– Evaluation de l'OCDE* de l'impact des métropoles sur leur hinterland régional en Europe:

- Régions avec une aire urbaine de plus de 500 000 habitants : +0,2% de croissance du PIB par tête entre 1995 et 2010
- Impact significatif mais faible de l'accessibilité aux métropoles sur le rythme de croissance

*Ahrend, R. and A. Schumann (2014), "Does Regional Economic Growth Depend on Proximity to Urban Centres?", *OECD Regional Development Working Papers*, 2014/07, OECD Publishing, Paris.

- Une illustration de l'effet d'attractivité : l'attractivité démographique des territoires non métropolitains en fonction du temps d'accès en voiture

5 Taux d'évolution annuel de la population des communautés de communes selon le temps d'accès à la métropole la plus proche (en %)

Temps d'accès en voiture à la métropole la plus proche	Taux d'évolution annuel de la population		Taux d'évolution annuel de la population dû au solde naturel		Taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire apparent	
	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011
Moins de 30 minutes	0,9	1,1	0,4	0,5	0,5	0,6
De 30 à moins de 45 minutes	0,7	1,2	0,3	0,4	0,4	0,8
De 45 à moins de 60 minutes	0,4	0,9	0,2	0,3	0,3	0,6
De 60 à moins de 90 minutes	0,3	0,7	0,0	0,1	0,3	0,6
90 minutes ou plus	0,1	0,5	-0,2	-0,1	0,3	0,5

Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Champ : France hors Mayotte, limites territoriales des communes et des EPCI en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Source : Insee, recensements de la population de 2006, 2011 et 2016, état civil, distancier Méric.

Source: Vallès V., Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », *Insee Première* n°1729, janvier 2019

B.2 Les effets de ruissèlement métropolitains en question

→ les effets *d'entraînement*

- › Effets d'entraînement productifs sur les hinterlands : effets amont liés aux liens interindustriels + effets de redéploiement
- › Trois facteurs d'essoufflement
 - La convergence des niveaux interrégionaux de salaire
 - Le raccourcissement du cycle de vie des industries
 - La décomposition internationale des processus productifs

B.2 Les effets de ruissèlement métropolitains en question

→ Les effets de redistribution

› La redistribution des revenus des navetteurs

- Portée limitée aux couronnes péri-urbaines
- Captation locale limitée de la dépense

› Les autres canaux de redistribution : une diffusion de + en + sélective

- Les effets de redistribution territoriale des budgets publics
 - Relativement égalitaires mais subordonnés à l'évolution des budgets publics
- La sélectivité croissante de l'économie résidentielle
 - Les segments « concurrentiels » de l'économie résidentielle : pensions de retraite, dépenses touristiques
 - Des dynamiques régionales de plus en plus contrastées

B.2 . Les effets de ruissèlement métropolitains en question

❑ Les effets de redistribution : la redistribution territoriale du revenu par le jeu des mobilités domicile-travail

Toulouse: 42% de la MS versée en dehors de la métropole

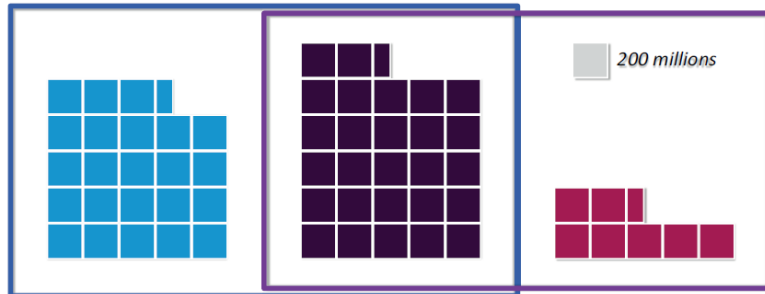
Lyon : 37,5% de la MS versée en dehors de la métropole

Décomposition des mouvements de masse salariale

Masse salariale détenue par les actifs travaillant dans Toulouse Métropole mais résidant en dehors **4,7 milliards d'euros**

Masse salariale détenue par les actifs résidant et travaillant dans Toulouse Métropole **6,5 milliards d'euros**

Masse salariale détenue par les actifs résidant dans Toulouse Métropole mais travaillant en dehors **1,5 milliard d'euros**

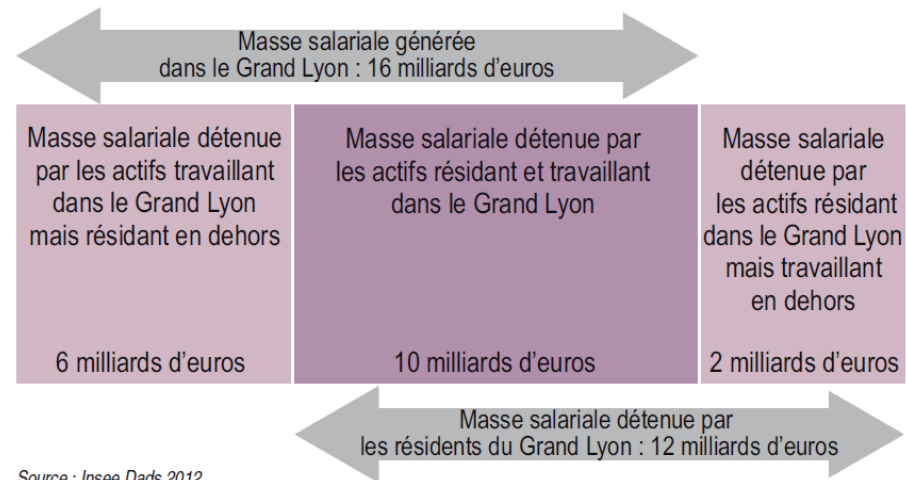


Masse salariale versée par les établissements de Toulouse Métropole **11,2 milliards d'euros**

Masse salariale détenue par les résidents de Toulouse Métropole **8,0 milliards d'euros**

Lecture : 4,7 milliards d'euros de salaires sont détenus par des actifs travaillant dans Toulouse Métropole et résidant ailleurs. À l'inverse, 1,5 milliard d'euros de salaires sont détenus par des actifs résidant dans la métropole mais travaillant en dehors.

Source : Insee, DADS 2015



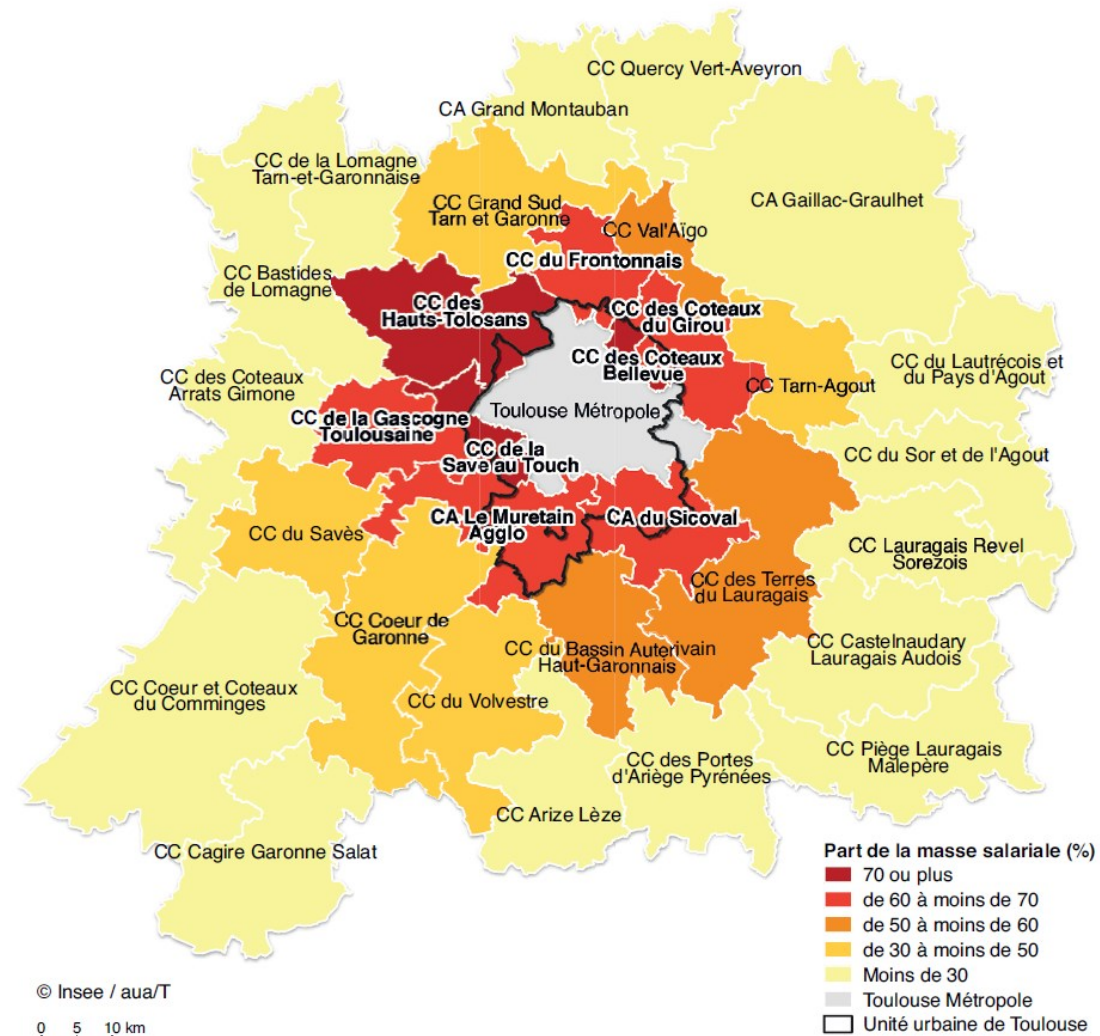
Source : Insee Dads 2012

B.2 . Les effets de ruissèlement métropolitains en question

3 L'influence de Toulouse Métropole diminue avec la distance

Part des salaires versés par des établissements de Toulouse Métropole dans l'ensemble des salaires des résidents

la redistribution territoriale du revenu par le jeu des mobilités domicile-travail : une portée limitée aux couronnes péri-urbaines

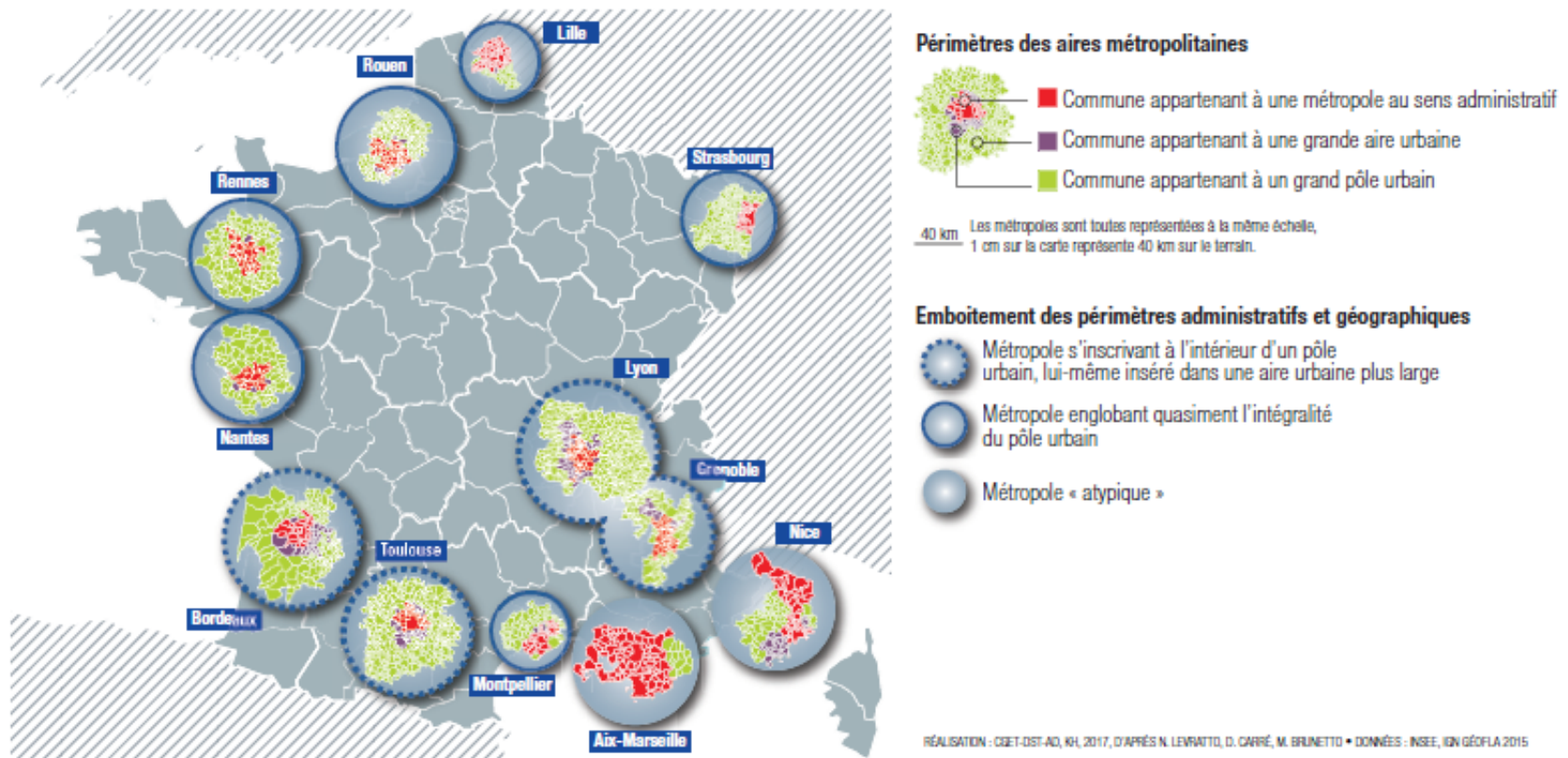


Source : Insee, DADS 2015

B.2 . Les effets de ruissèlement métropolitains en question

- ❑ Evaluation globale sur 12 métropoles françaises de province : des effets de diffusion limités
 - ❑ Etude des dynamiques d'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines et contiguës de 12 métropoles de province

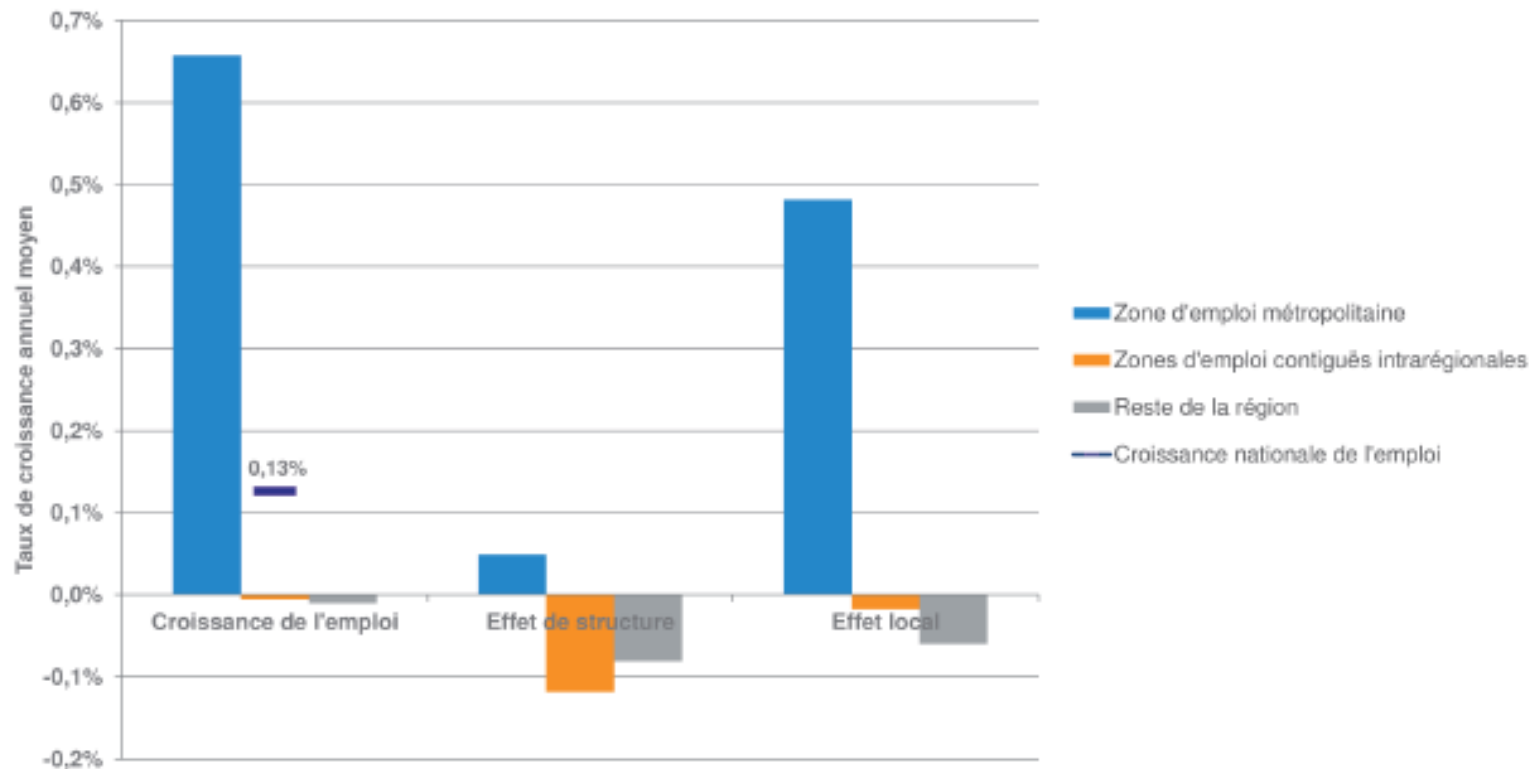
Carte 2 – Les différents périmètres des métropoles



B.2 . Les effets de ruissèlement métropolitains en question

Des effets de diffusion globalement très limités

Graphique 7 – La dynamique moyenne d'une zone d'emploi d'une métropole et des autres zones d'emploi de sa région d'appartenance (moyenne sur les douze villes sur la période 2009-2014)



B.2 . Les effets de ruissèlement métropolitains en question

A l'échelle des EPCI, des effets positifs sur la sphère présenteielle...

Évolution annuelle de l'emploi présentiel et productif dans et autour des neuf métropoles les plus dynamiques entre 2006 et 2016 en %

	Métropole			EPCI situés à moins de 80 km de la métropole		
	Ensemble	Sphère productive	Sphère présenteielle	Ensemble	Sphère productive	Sphère présenteielle
Montpellier Méditerranée Métropole	1,6	2,2	1,3	0,8	0,4	1,0
Toulouse Métropole	1,5	1,8	1,3	0,7	0,3	1,0
Nantes Métropole	1,3	1,7	1,1	0,7	0,3	1,0
Bordeaux Métropole	1,0	0,9	1,0	1,1	0,3	1,5
Métropole de Lyon	0,9	1,0	0,9	0,3	-0,2	0,7
Rennes Métropole	0,8	0,5	0,9	0,5	0,0	0,8
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	0,6	0,9	0,4	0,2	0,3	0,2
Métropole du Grand Paris	0,4	0,6	0,3	0,1	-0,4	0,3
Métropole Européenne de Lille	0,4	-0,2	0,7	-0,2	-1,0	0,2

Croissance des EPCI voisins > moyenne nationale

Champ : limites territoriales des communes et des EPCI en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2016, distancier Méric.